

SEANCE DU 15 MAI 2017

Le quinze mai deux mil dix-sept à 19 h 00, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le 09 mai 2017, se sont réunis en Mairie sous la présidence de Louis Fagot, Maire.

Présents : Chantal Harel, Michel Le Gall, François Riou, Olivier Pellicant, Anne-Marie Girard, Sophie Fagot, Romuald Lecoq, Nathalie Pichot, Denis Pouliquen, Anyvonne Lostanlen.

Absents excusés : Alexandre Campagne qui donne pouvoir à Olivier Pellicant, Stéphane Quillevere qui donne pouvoir à Romuald Lecoq, Rachel Réault qui donne pouvoir à Chantal Harel.

Secrétaire de séance : Olivier Pellicant

Le compte-rendu de la réunion du 27 mars 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'Amandine Carn a déposé un courrier en mairie en date du 1^{er} mai 2017, indiquant qu'elle présentait sa démission du Conseil municipal de Guimiliau pour raisons personnelles. Monsieur le Maire précise que ce courrier a été transmis à la Préfecture pour information. Il indique d'autre part que pour les communes de plus de 1000 habitants, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à le remplacer. L'ensemble des colistiers étant déjà en exercice, aucun conseiller n'est susceptible de le remplacer. Le Conseil municipal sera composé désormais de 14 membres à compter du 1^{er} mai 2017.

1/ Compte-rendu de la commission voirie (projet des travaux RD31)

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réunion a eu lieu avec le FIA (Finistère Ingénierie Assistance) le 20 avril dernier concernant le côté sud. Celui-ci a présenté à la commission un diagnostic de l'existant. Pour cette étude, des enregistreurs de vitesse ont notamment été mis en place en entrée et sortie de bourg. Monsieur le Maire indique que des préconisations ont été faites par le FIA. Les premiers aménagements à prévoir concernent l'éclairage public et les réseaux d'eau potable. Monsieur le Maire informe également le Conseil que le rapport est à la disposition des conseillers à la mairie, s'ils souhaitent le consulter.

Monsieur le Maire indique au conseil qu'une autre réunion a eu lieu le 5 mai dernier avec ING Concept pour le côté nord. Il présente aux conseillers le nouveau projet qui sera proposé au CAUE et à l'Agence Technique Départementale.

Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord à 13 voix pour et 1 abstention pour la présentation du projet au CAUE et à l'Agence Technique Départementale. **D2017-05-001**

2/ Vote des subventions 2017 **D 2017-05-002**

Monsieur le Maire informe le conseil que la commission finances s'est réunie et a étudié l'ensemble des demandes de subventions.

Associations	Subvention accordée (en euros)
Enclos en musique	250
Donneurs de sang	30
Croix rouge	50
Collarco	50
Anciens combattants	250
AS Domicile	200
Prévention routière	20
Société de chasse	250

SPREV	1400
ABVE	20
FNATH	20
Association 7 Calvaires	1500
Orgues en Finistère	40
ART	50
Cantine St Jo	7000
APEL St Jo	3100 (21.5*144 élèves)
CAL	29.941.07 (D2016-11-002) + 1283 (animateur foot 1 ^{er} semestre 2017)
Présence écoute	50
Banque alimentaire	50
Vie libre	50
Secours catholique	65
Restos du cœur	65
Amicale de l'enclos	390
Nids de frelons asiatiques	300 (30€ * 10 nids)

Monsieur le Maire précise que l'association US Pont Meur a bénéficié en 2016 d'une subvention de 300€ ainsi que de l'achat de peinture pour un montant de 230.04€. Lors d'une réunion avec le club, celui-ci a indiqué que le terrain aurait besoin d'être refait. Un état des lieux va être fait en présence de Michel Le Gall, Denis Pouliquen, Romuald Lecoq et des dirigeants du club.

D'autre part, Monsieur le Maire propose également une prise en charge à hauteur de 30€ pour la destruction des nids de frelons asiatiques pour les particuliers. Les modalités devront être vues avec la trésorerie de Landivisiau.

Le Conseil valide le vote de ces subventions à l'unanimité des membres présents, sachant que les Présidents d'associations ne prennent pas part au vote.

Monsieur le Maire remercie également l'Amicale de l'enclos ainsi que les bénévoles qui se sont investis lors de l'endurance équestre.

Il informe le conseil qu'un rassemblement des amicales des anciens aura lieu le 31 mai à Guimiliau avec remise des prix vers 18h30. Les bénévoles qui souhaitent apporter leur aide peuvent contacter Annie Mével.

3/ SIMIF

Monsieur le Maire informe le conseil que par délibération du 22 décembre 2016, le comité syndical a approuvé le transfert du secrétariat du SIMIF de la commune de l'Ile-Tudy vers le CDG29. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable à ce transfert.

D2017-05-003

4/ Jurés d'assises

Les noms de Jean MEVEL domicilié à Moulin de Kerduff et d'Emilie PAYEN, domiciliée à Kerforn sont tirés au sort parmi la liste d'électeurs de la Commune.

5/ Questions diverses

- **Commission de sécurité** : Monsieur le maire indique que des travaux sont en cours à l'église pour la levée des non conformités suite au rapport de visite. Les travaux pour le désenfumage à la salle polyvalente ont également été réalisés.
- **Terrain multisports** : Monsieur le Maire informe le conseil que la fréquentation du terrain est en augmentation. Il précise également le mécontentement des voisins, avec l'arrivée des ballons et des enfants dans les jardins privés. Des solutions devront donc être étudiées pour résoudre ce problème (mise en place de filets par exemple).
- **Elections législatives** : Monsieur le Maire rappelle que les prochaines élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin prochains. Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18h.
- **Amendes de police** : Monsieur le Maire informe le conseil que les projets doivent être déposés pour le 12 juin.
- **Contrat de territoire** : Monsieur le Maire indique que des réunions techniques ont eu lieu. Les nouveaux projets et les projets abandonnés doivent être présentés pour fin mai.
- **CCPL** : Monsieur le Maire informe le conseil que la délibération concernant la modification des statuts prévoyant l'ajout d'une compétence nouvelle « attribution de subventions aux manifestations d'intérêt communautaire » n'a pas été approuvée par la Préfecture.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h20.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 19 juin 2017 à 19h.

Louis FAGOT	Chantal HAREL	Michel LE GALL	François RIOU	Alexandre CAMPAGNE Donne pouvoir à Olivier PELLICANT
Sophie FAGOT	Anne- Marie GIRARD	Romuald LECOQ	Anyvonne LOSTANLEN	Olivier PELLICANT
Nathalie PICHOT	Denis POULIQUEN	Stéphane QUILLVERE Donne pouvoir à Romuald LECOQ	Rachel REAULT Donne pouvoir à Chantal HAREL	